



Manon veut faire son baptême, son papa musulman lui interdit

Par **Kotor**, le **09/11/2010** à **14:07**

Bonjour, rnrnJ'aimerais qu'un homme Musulman et surtout large d'esprit (désolé pour l'expression) me réponde. rnrnMa fille de 8 ans apprend, par son père, dont je suis séparée depuis sa naissance, les lettres arabes... J'ai laissé faire car je me dis toujours qu'un peu de connaissance ne fait pas de mal! rnrnMais voilà, ma fille a décidé de se faire baptiser . rnrnJ'ai tout fais pour lui expliquer qu'elle ne pourrait pas avant ses 18 ans mais elle en pleurait. Je suis donc passée à l'étape supérieure : le dire à son père (enfin c'est elle qui l'a fait) ça été la catastrophe. Je m'en doutais. rnrnComment dois je faire pour qu'il accepte son choix sans passer par le juge?rnrnLui me dis que je n'ai pas le droit avant ses 18 ans de lui enseigner ma religion(je ne suis pas pratiquante) mais lui le peu car c'est obligatoire!rnrnJe ne sais quoi dire à ma fille, elle ne veut plus aller chez lui (mais elle ira quand même).rnrnSVP : Comment discuter avec son père que c'est un choix personnel à elle?????qu'il y a des choses ou ni lui ni moi ne pourrons faire quoi que ce soit???

Par **mimi493**, le **09/11/2010** à **14:53**

C'est bien qu'il lui apprenne l'arabe (il devrait faire bien plus en ne lui parlant qu'en arabe depuis sa naissance) . Si elle pouvait être bilingue, ça serait un gros atout pour sa vie d'adulte mais aussi d'enfant car quand un enfant est bilingue, il apprend avec une facilité déconcertante d'autres langues.rnVous n'avez pas "à le laisser faire", car vous ne pouvez vous y opposer.rnrnConcernant la religion, chacun a le droit d'instruire son enfant sur sa religion.rnMais le baptême, ce n'est pas possible sans l'accord des deux parents. rnSi vous en arrivez à passer devant le jaf, prenez soin à demander un avocat à votre fille via le batonnier

et qu'elle demande à être entendue par le juge.rnrnEssayez avant une médiation entre son imam, votre curé ou le prêtre s'occupant de la préparation religieuse de votre fille, et vous deux ainsi que votre fille. Parlez-en à votre paroisse, en général, les ministres des différents cultes sont en contact les uns avec les autres.

Par **Kotor**, le **10/11/2010 à 16:40**

j'ai répondu à mimi493 à un mauvais endroit donc je suis désolée de la confusion!rnrnJe demandais pourquoi est ce que Manon (pour sa religion) n'a pas le choix et qu'il faudrait qu'elle continue à apprendre sa langue, sa religion...et non allé plutôt vers celle de sa maman?

Par **Clara**, le **10/11/2010 à 17:05**

"chacun a le droit d'instruire son enfant sur sa religion" induit que vous aussi avez le droit d'instruire votre fille sur votre religion. Ensuite, l'enfant fera son propre choix.rnrnPersonnellement, je pense qu'à 8 ans, elle a déjà son idée sur son choix. Si je vous dis ça, c'est que c'est à 8 ans que ma fille m'a demandé de la baptiser dans la religion chrétienne. Elle avait un grand père musulman, une grand mère catholique, une mère athée et un père chrétien. Elle avait le choix, elle l'a fait. Et depuis 10 ans, elle n'a pas changé d'idée.rnrnSuivez les conseils que l'on vous a déjà donné sur ce post, faites entendre la voix de votre fille

Par **mimi493**, le **10/11/2010 à 17:56**

@Kotor : avoir DEUX langues maternelles (même si le terme est impropre) est une CHANCE dans la vie. Il ne s'agit pas d'abandonner une langue au profit d'une autre.rnrnIdem pour la religion : les deux parents instruisent leur enfant, chacun avec sa religion. Ensuite l'enfant décide ce qu'elle veut. Elle peut déjà le faire.rnrnMAIS le baptême n'est possible que si les deux parents sont d'accord (idem pour une cérémonie religieuse dans l'autre religion). Il n'est pas nécessaire d'être baptisé pour suivre sa religion. D'ailleurs certaines religions chrétiennes baptisent uniquement des adultes, estimant que ça doit être un choix mature d'adulte. Une religion, c'est dans le cœur, c'est tous les jours, ça n'a rien à voir avec une cérémonie. ça n'empêche pas l'enfant d'aller à la messe avec sa mère.rnrnA 8 ans, sauf vocation qui l'amènera à être religieuse (et si c'est le cas, elle n'aura aucun problème à attendre, à vivre sa religion pleinement en attendant), on n'a pas la maturité pour décider d'un baptême et elle fait donc comme n'importe quel enfant de 8 ans : elle obéit à ses parents.

Par **Clara**, le **10/11/2010 à 19:06**

Tout dépend de la maturité de l'enfant. Etant athée, je n'ai jamais parlé religion à ma fille, j'ai été surprise quand elle m'a demandé de la baptiser et j'ai respecté son choix, pour le coup, c'est moi qui ai obéi à ma fille.rnrnil ne suffit pas d'imposer quelque chose aux enfants, il faut

les suivre et les soutenir dans leurs choix quand ils sont réfléchis et voulus. Pourquoi ne faites vous pas suivre des cours de catéchisme à votre fille avant son baptême, elle aura ainsi une meilleure compréhension de la foi catholique. Ça doit pas être facile de vivre une "guerre" des religions si petite !

Par **mimi493**, le **10/11/2010 à 19:32**

Tiens, on peut se faire baptiser en dehors du bas-âge, sans suivre une instruction religieuse, maintenant ? C'est toujours une question de maturité (et pas un caprice pour faire comme les copines), votre fille a fait son catéchisme, sa communion privée, sa profession de foi et sa confirmation ? Elle a subi la messe tous les dimanches matin jusqu'à, au moins, sa profession de foi ?

Par **Clara**, le **10/11/2010 à 20:40**

Euh... non Mimi, faut pas abuser (lol), je veux bien être compréhensive mais non je n'ai pas laissé ma fille au catéchisme à un curé. Des amis pratiquants de son père nous ont mis en contact avec un Diacre, j'ai emmené ma fille dans une église à Bastille 3 ou 4 fois, elle a eu deux entretiens avec le Diacre en notre présence et elle a été baptisée par l'évêque. Il y avait 3 baptêmes et une ordination ce jour-là. Et en sortant du baptême, on s'est retrouvé en plein milieu de la Gay Pride (rires), la transition fut rude ! Elle n'a jamais demandé sa communion, je laisse faire, elle est majeure maintenant donc si elle veut, elle le fera elle-même. J'attends que la petite se manifeste maintenant, vu que sa sœur lui a transmis sa religion mais elle est encore trop petite

Par **mimi493**, le **10/11/2010 à 20:53**

Donc un caprice d'enfant, sûrement parce qu'une copine avait eu un baptême, pas un signe de maturité (elle a eu des cadeaux pour son baptême ?). Être baptisée, ne veut pas dire qu'on a cette religion (c'est pour ça qu'on baptise des bébés). Elle ne peut avoir une religion dont elle ne connaît rien. Si elle avait eu une vraie décision d'un engagement dans une religion, elle aurait ensuite voulu poursuivre. C'est pour ça qu'il est normal que les parents décident tant que l'enfant est mineur. Soit les parents s'en tapent et l'enfant fait les caprices qu'il veut sur le sujet, soit c'est important pour les parents et là, au minimum, il doit y avoir apprentissage, temps de réflexion, pour que ce soit une vraie décision de l'enfant, en connaissance de cause. PS : Décidemment, après le mariage des non-baptisés à l'église, maintenant le baptême sans préparation religieuse, ils sont prêts à tout pour ramener le chaland :)

Par **Marion2**, le **10/11/2010 à 21:04**

A 8 ans, on n'a pas la maturité pour décider d'un baptême et elle fait donc comme n'importe quel enfant de 8 ans : elle obéit à ses parents. J'approuve entièrement les propos de

mimi.[/s]rnrn" j'ai respecté son choix, pour le coup, c'est moi qui ai obéi à ma fille. "rnrn
rnNon, vous n'avez pas obéi votre fille, vous avez obéi aux "amis pratiquants" du père de
votre fille.....Ce n'est pas du tout la même chose.

Par **Clara**, le **10/11/2010** à **22:23**

Ma fille va souvent dans sa famille italienne du côté de son père pendant les vacances, ils sont très croyant et c'est là bas qu'elle s'est instruite sur la religion chrétienne. De mon côté, quelque soit la religion, car il y en a plusieurs, les gens sont croyants mais non pratiquants.
rnrnC'est suite à la demande d'être baptisé de ma fille que nous avons été mises en relation avec des pratiquants qui nous ont fait connaître cette église. Non, il n'y a pas eu de cadeau si ce n'est sa chaîne avec la vierge, non il n'y a pas eu de fête, c'était une formalité, la concrétisation du vœu de ma fille. Et à 8 ans, c'était une petite fille mature, suffisamment pour savoir ce qu'elle voulait, pourquoi lui refuser.
rnrnDans sa chambre, elle a de magnifiques objets religieux du début du siècle auxquels elle tient particulièrement, elle a sa croix autour du cou... elle est croyante mais ne va pas à la messe comme beaucoup de gens aujourd'hui.
rnrnMoi, perso, je suis athée, et je respecte la religion et la façon de pratiquer sa religion de quelques façons que ce soit, et quelque soit la religion.
rnrnPar contre, je n'aurai pas décidé moi-même de la faire baptiser bébé, ça aurait été lui imposer une religion, je préfère que l'enfant en fasse la demande lui-même s'il a trouvé sa voie. Mon père était musulman et ma mère catholique, ils ne m'ont rien imposé non plus, ils m'ont laissé faire mon choix, juste que moi j'ai rien choisi

Par **mimi493**, le **10/11/2010** à **23:27**

[citation]Non, il n'y a pas eu de cadeau si ce n'est sa chaîne avec la vierge[/citation]
rnrnSans commentaire ...
rnrn- dis ma copine/cousine/etc., comment tu as eu ta belle chaîne et ta belle médaille ?
rn- je l'ai eu à mon baptême
rn- Mamaannnnn, je veux me faire baptiser !
rnrnSi votre fille avait vu le baptême comme un engagement religieux dans la religion catholique, elle aurait exigé de faire le reste. Comment se prétendre catholique alors qu'on ne peut même pas communier ? Ce n'est pas parce qu'on trouve des objets avec un sens religieux joli, qu'on a une autre envie que celle d'en posséder d'autres.
rnrnBref, vous avez cédé à un caprice de votre fille, ce n'est pas bien grave (même si vous refusez de le reconnaître), mais reconnaissez que l'accord du père est indispensable pour ce type de chose et qu'un enfant de 8 ans est totalement incapable de comprendre ce qu'est le baptême. D'ailleurs, quand on tombe sur des religieux avec une éthique, ils refusent de baptiser en dehors des enfants en bas-âge, sans une formation religieuse (dans la paroisse de mon enfance, ces enfants demandeurs faisaient au minimum une année de catéchisme spécial + la retraite avec les futurs communiantes puisqu'il s'agit d'une conversion donc un long cheminement personnel)

Par **Clara**, le **11/11/2010** à **00:14**

Bah Mimi, elle est heureuse comme ça, c'est le principal, pour moi ça n'a rien changé. Sinon, je n'ai pas attendu le baptême pour "bijouter" ma fille.
rnrnLa grand-mère italienne a fait

parvenir une chaine avec une croix en or blanc, les amis du père qui nous ont permis de la faire baptiser sans passer par le catéchisme lui ont offert la vierge en chaine, on ne s'y attendait pas, nous on ne lui a rien acheté de la sorte. On a juste accédé à sa demande, se faire baptiser... Quand ma grande affiche une photo de Jean Paul 2 dans sa chambre, une croix avec le crist et un petit benitier d'antan, m'étonnerait que ce soit pour faire joli sachant que sa chambre est d'ethnie asiatique. Il m'arrive de lui dire qu'étant athée j'ai un peu de mal à comprendre ce qu'est la foi car elle croit profondément en Dieu, elle me dit que c'est moi qui ai raté le coche lol... Et puis, j'ai peut être tort, mais mes filles sont gâtées et ne manque de rien, je ne sais même pas quoi prévoir pour le Noël de la petite, elle a quasiment tout. Donc ce n'est pas pour un bijou ou un éventuel cadeau qu'elle a voulu être baptisée. Et elle n'a pas de conversation sur la religion avec les copines, ça devient plutôt rare ce genre de chose. Pour son bac, elle portait son petit chapelet sur elle, un seul des profs a refusé qu'elle le laisse sur le bureau, les autres ont tolérés. Je ne regrette pas d'avoir accédé à son souhait d'être baptisée car sa foi est restée la même, donc pas un caprice de prime jeunesse. Pour la petite de 6 ans j'ai le temps de voir venir... De nos jours, il y a énormément de croyants non pratiquants, ils ne choquent plus personne, et c'est heureux, ça m'ennuierait que ma fille soit une "bigote"

Par **Kotor**, le **11/11/2010 à 13:09**

Merci au dialogue entre Mimi et Clara. Je suis tout à fait dans le sens de Clara car par celui-ci j'ai d'abord vu que la mixité de religion dans sa famille n'a gêné aucunement la religion de l'un ou de l'autre et que SURTOUT le cœur d'une petite fille peut être écouté pour le choix de sa religion. Ma fille non plus ne me parle pas de cadeau qu'aurait pu avoir une de ses copines car celles-ci ont fait leur baptême étant bébé donc ...?? Elle parle plutôt de la famille qui va être réunie pour cette festivité. Clara votre dialogue m'a "gênée". Je ne veux faire aucun commentaire car chacun a son choix et moi ce qui m'intéressait c'est d'être touchée par un commentaire d'une personne ayant vécu une situation similaire à ce que vit celle de ma fille. Je le redis, je suis catholique non pratiquante ma fille m'a demandé cela sans que je lui en parle. Entre un père Musulman et une mère catholique (même avant sa naissance), je savais que saurait été l'enfant qui ferait son choix un jour ou l'autre car son père lui a appris beaucoup et aujourd'hui c'est mon enfant qui refuse cette direction. MERCI les filles...

Par **Marion2**, le **11/11/2010 à 14:10**

Quand ma grande affiche une photo de Jean Paul 2 dans sa chambre, une croix avec le crist et un petit benitier d'antan, m'étonnerait que ce soit pour faire joli sachant que sa chambre est d'ethnie asiatique. Il m'arrive de lui dire qu'étant athée j'ai un peu de mal à comprendre ce qu'est la foi car elle croit profondément en Dieu, elle me dit que c'est moi qui ai raté le coche lol ... "elle croit profondément en Dieu" Votre fille n'a que 8 ans, et... Comme dirait mimi... "SANS COMMENTAIRE"

Par **Clara**, le **11/11/2010 à 14:22**

Marion2, tout ce que vous avez souligné se passe aujourd'hui, et aujourd'hui elle a 18 ans et demi (ça fait donc plus de 10ans qu'elle a ete baptisé)rrnrnDonc effectivement SANS COMMENTAIRE... MERCI !!!

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **18:57**

[citation]La grand mere italienne a fait parvenir une chaine avec une croix en or blanc, les amis du père qui nous ont permis de la faire baptiser sans passer par le cathechisme lui ont offert la vierge en chaine, [/citation]rnrnMais elle n'a pas du tout eu de cadeau pour son baptême, on vous dit :rnrn[citation]naujourd'hui elle a 18 ans et demi [/citation]rnrnEt elle n'a toujours pas fait les cérémonies la faisant entrer dans la religion dont elle prétend être et que finalement, elle ne connaît pas du tout.rnrnEnfin, bref, ça ne change pas le fait, que les deux parents doivent être d'accord pour une cérémonie religieuse, qu'une enfant doit obéir à ses parents et qu'elle n'a pas à décider de faire son baptême sans l'accord de ses parents.

Par **Clara**, le **11/11/2010** à **19:36**

Non elle n'a pas eu de cadeau de notre part et ceux qu'elle a reçu ont été une surprise, en plus, comme je le précisai, chez nous pas besoin d'une raison particulière pour en avoir, les cadeaux c'est toute l'année.

D'autre part, chacun vit sa religion comme il l'entend et personne n'est habilité à porter critique, c'est un sujet bien trop personnel pour que des personnes que l'on ne connaît ni d'Adam ni d'Eve viennent se permettre de mettre leur grain de sel et portent un jugement pejoratif.

C'est un manque d'éducation certain, mais bon, comme quoi on peut être croyant pratiquant et avoir un comportement contraire à la religion... "Tu ne jugeras point de crainte d'être jugé...", et bien oui, la compréhension est une qualité qui n'est malheureusement pas l'apanage de chacun.

Et il y a autant de façon de vivre sa religion qu'il y a de croyant. Vous êtes qui vous pour juger, Dieu peut être, m'étonnerait qu'il soit d'accord que vous parliez à sa place

Par **mimi493**, le **11/11/2010** à **19:40**

ça n'a rien à voir avec le fait qu'une enfant de 8 ans n'a pas le droit de décider de faire son baptême sans l'autorisation de ses parents. Une enfant de 8 ans n'a JAMAIS la maturité pour décider seule de choix de vie. C'est pour ça qu'elle est mineure, qu'elle n'a aucune capacité juridique et que ce sont les parents qui décident.rnrnLe reste, comme tout ce qui concerne les religions, c'est de l'hypocrisie ou de l'ignorance (plus une société évolue, plus la population est éduquée, moins les gens croient en des mythes et légendes)

Par **Clara**, le **11/11/2010** à **19:44**

Et pourtant à 8 ans ont est plus en age de savoir vers quelle religion ont est attirée, alors que l'on baptise les bebes qui ne savent meme pas ce qu'il leur arrive ce jour là. Et plus tard, ils se

convertissent car celle qu'on a choisi pour eux ne leur convienne pas